



A l'attention de:

- Mesdames et Messieurs du Collège municipal de Bassenge,
- Mesdames et Messieurs de SCR-Sibelco NV, développeur de la carrière de Marnebel
- Mme Ingeborg Pensis, Chef de projet Sibelco

Demande permis unique pour la carrière Marnebel par SCR – Sibelco,
Recommandations de Fondation Milieu front Eijsden pour l'Étude
Incidences Environnementales (EIE)

1. Introduction

Dans la demande de licence, les effets sur l'environnement au sens large sont oubliés. Aux Pays-Bas, nous sommes également concernés par les activités prévues et sommes donc des parties prenantes.

L'effet cumulé des activités liées à l'environnement en Wallonie, directement de l'autre côté de la frontière, fait que nos vies sont raccourcies de plusieurs années dans cette région en raison, entre autres, de la mauvaise qualité de l'air.

2. Exigences des directives européennes 2001/42/EC et 2014/52/CE

Il n'est pas clair comment le projet s'inscrit dans les différents objectifs régionaux, et s'il y a une cohérence entre les différentes activités et demandes en cours. Pourtant, les directives européennes 2001/42/EC et 2014/52/CE exigent que l'EIE Marnebel soit précédée d'une étude environnementale stratégique.

Recommandation

Pour toutes les incidences évaluées dans le contexte de l'EIE du projet Marnebel, nous demandons que le bureau d'études évalue les effets cumulatifs actuels et futurs des activités et initiatives suivantes:

- *le projet Marnebel,*
- *la demande d'extension de la carrière du Romont par CBR,*
- *la demande d'un permis pour une centrale à biomasse par Bee Green Wallonia,*
- *le projet de développement touristique pour la Montagne Saint-Pierre,*
- *la cimenterie CBR à Lixhe,*
- *l'usine de Knauf à Visé,*
- *l'usine de Soprema à Tongres,*
- *le trafic aérien actuel et projeté sur 5 ans pour l'aéroport de Maastricht,*
- *le trafic actuel et projeté sur 5 ans pour l'aéroport de Bierset,*
- *le développement du Trilogiport et du trafic par bateau actuel et projeté sur 5 ans sur le canal Albert,*
- *le transport routier sur les autoroutes A2 et E313,*

- le projet européen *Télescope Einstein (ET)*,
- le développement d'éoliennes.

3. Aspects transfrontaliers

Le projet aura des incidences potentielles en Wallonie, aux Pays-Bas et en Flandre. Nous considérons que la procédure ne respecte pas les exigences du traité d'Aarhus/Espoo, comme elle n'a pas été publiée aux Pays-Bas ni en Flandres, et qu'elle n'est pas bilingue français-néerlandais.

Recommandation *Nous demandons que tous les échanges et documents publiés dans le contexte de l'EIE soient disponibles en NL et en FR, et que la procédure soit ajustée pour qu'elle respecte les directives européennes.*

Comme le projet concerne une région frontalière, nous demandons que l'EIE étudie les effets transfrontaliers, en Flandre comme aux Pays-Bas, pour toutes les incidences évaluées dans l'EIE. Nous demandons aussi que tous les échanges et documents soient facilités et disponibles en français et en néerlandais.

Nous demandons que l'EIE recommande un mécanisme de concertation et de participation citoyenne, permettant d'établir un dialogue constructif entre toutes les parties prenantes. Selon les bonnes pratiques du marché, tout en prenant en compte le contexte bilingue FR-NL et transfrontalier des citoyens concernés.

4. Natura 2000

Le site de la carrière de Marnebel est entouré d'habitats protégés Natura 2000. La procédure actuellement en cours ne prévoit qu'une simple EIE.

Recommandation

Nous demandons que l'EIE inclut une évaluation appropriée des incidences Natura 2000 (directive 92/43/CE, art. 6.3 et 6.4) avec des relevés de biodiversité sur minimum un an pour les relevés de la faune et de la flore sur toutes les saisons. Nous demandons que le bureau d'études fournisse des références et certifications pour confirmer qu'elle a les compétences pour faire une évaluation appropriée des incidences Natura 2000, ou sinon qu'un mandat spécifique soit donné à un bureau d'études spécialisé.

Nous demandons que l'EIE évalue si, en dehors de tout doute scientifique et raisonnable, le projet n'aura aucune incidence inévitable et irréparable sur les valeurs naturelles des habitats Natura 2000 dans un périmètre de 10km autour du site. Incluant les habitats Natura 2000 en Flandres et aux Pays-Bas.

Nous demandons que l'EIE évalue les effets cumulés des activités et initiatives en cours dans un périmètre de 10km autour du site, incluant: Bee Green Wallonia, l'extension de la carrière CBR du Romont, la demande d'extension de l'aéroport de Bierset, l'extension de l'aéroport de Maastricht, le développement du Trilogiport et le transport par bateau sur le canal Albert.

5. Emissions CO2 et Azote

L'Europe doit réduire de 55% ses émissions de CO2 d'ici 2030, pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Le projet Marnebel propose une intensification des activités d'exploitation sur 20 ans, ce qui entraînerait une augmentation des

émissions de CO2 d'ici 2030.

Recommandation

Nous demandons que l'EIE évalue comment le projet pourra s'inscrire dans les objectifs de réduction des émissions CO2 d'ici 2030 et 2050. Nous demandons que l'EIE évalue les mesures nécessaires pour que la carrière de Marnebel puisse respecter les objectifs de réduction.

Nous demandons que l'EIE évalue comment le projet Marnebel pourra s'inscrire dans les objectifs de réduction d'émissions azotées et acidifiantes en Wallonie, aux Pays-Bas et en Flandres. Incluant l'objectif de réduction des émissions azotées de 70% pour la commune d'Eijsden, à 1,4km du site. Incluant l'objectif de réduction des émissions azotées de 95% pour les habitats Natura 2000 de la Montagne Saint-Pierre aux Pays-Bas.

6. Communication externe et participation du public

Le projet Marnebel touche des citoyens déjà lourdement impactés par l'exploitation industrielle sur leur territoire. Un dialogue est en cours depuis au moins deux ans entre le demandeur SCR-Sibelco et les autorités compétentes, sans que les citoyens aient été invités à y participer.

Recommandation

En nous appuyant entre autres sur le droit d'accès à l'information relatif à l'environnement (Livre 1er du Code de l'Environnement), nous demandons que tous les documents portants sur le projet, créés par les autorités compétentes ou échangés entre le promoteur et les autorités compétentes depuis janvier 2020, soient publiés et mis à disposition des citoyens de façon électronique dès le début de l'EIE.

Nous demandons que le bureau d'étude facilite la mise en place d'un panel citoyens pour accompagner l'EIE. Nous demandons que le panel citoyens ait au moins 3 mois à partir de la première session, pour apporter des éléments que l'EIE devra inclure dans son rapport d'évaluation. Nous demandons que le panel soit modéré par une personne neutre. Nous demandons que les citoyens des communes de Bassenge, Riemst, Visé et Maastricht soient invités à participer au panel citoyens.

Nous vous demandons d'agir dans l'intérêt de la santé publique et du cadre de vie et de ne pas accorder le permis.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués,

Au nom de Stichting Milieu Front Eijsden

Hein Wellen, Président

NL 6245AX Eijsden